



Le profil « développement durable » de Dieppe-Maritime

Agence régionale de l'environnement
de Haute-Normandie

Juin 2007



Direction régionale de l'environnement
HAUTE-NORMANDIE

INTRODUCTION : **Du profil environnemental au profil « développement durable »**

Pour mener à bien le projet de tableau de bord territorial de développement durable de Dieppe-Maritime, l'AREHN s'est appuyée sur deux expériences pilotes qu'elle avait menées en 2003 sur le Pays de Bray et sur la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Élaboré dans un premier temps selon la même méthodologie que le profil environnemental régional, il s'est enrichi de thèmes sociaux et économiques pour répondre aux exigences du développement durable. De plus, certains sujets traités dans ce tableau de bord ont été enrichis grâce au « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable » proposé par le MEDD (Ministère de l'écologie et du développement durable).

Le profil est un cadre de référence pour les procédures d'évaluation, notamment pour les procédures d'évaluation des territoires locaux comme les contrats d'agglomération. Le document doit répondre aux besoins de l'évaluation lors de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la collectivité. Il sert à élaborer des critères d'analyse dans le cadre d'une évaluation ex-ante (avant la mise en œuvre du programme).

Ce dernier fournit un aperçu des questions les plus significatives pour chaque territoire : description de l'état de l'environnement, de l'économie et du contexte social. Il doit indiquer la localisation des principaux problèmes et la localisation des zones d'intérêt particulier. Il permet, d'une part, d'établir, les forces/les faiblesses, les opportunités/menaces du territoire (↗↘), les tendances évolutives et, d'autre part de dégager les enjeux spécifiques. A partir des choix politiques de la collectivité, une série d'indicateurs à suivre a été définie. (à venir)

Les indicateurs dont les données sont actuellement manquantes sont précédés d'une ➔.

Les indicateurs sont de trois types : indicateurs de pression, d'état et de réponse, selon une méthodologie de l'OCDE, reprise par l'Institut français de l'environnement.

Indicateurs de pression (P) : Ils nous renseignent sur le comportement des groupes cibles, auxquels est destinée l'action et dont on veut faire évoluer le comportement. Il peut s'agir des entreprises, des administrations, des associations, des ménages...

Indicateurs d'état (E) : ils nous renseignent sur l'état des milieux physiques, biologiques et humains sur lesquels s'exerce l'action, avec des impacts spatio-temporels. On les regroupe en 9 dimensions : écologie, pollution, ressources naturelles, sécurité, cadre de vie, patrimoine, économie, social et gouvernance.

Indicateurs de réponse (R) : mesure prise par la collectivité pour rééquilibrer le système.

Neuf dimensions ont été retenues pour l'analyse des territoires :

Dimension amélioration du cadre de vie : Objectif : améliorer le cadre de vie quotidien des hommes et réduire les nuisances.

Dimension respects des équilibres écologiques : Objectif : préserver la biodiversité et la vitalité des écosystèmes par le maintien de leurs conditions de fonctionnement.

Dimension préservation du patrimoine : Objectif : conserver et transmettre aux générations futures des éléments du patrimoine naturel, culturel et architectural.

Dimension réduction des atteintes à l'environnement : Objectif : minimiser les rejets dans les milieux et adapter ces rejets aux capacités de ces milieux.

Dimension protection des ressources : Objectif : assurer l'utilisation durable des diverses ressources naturelles (eau, sol, énergie, espace, air) en les prélevant de manière à ce que les générations futures puissent avoir le même niveau de développement.

Dimension amélioration de la sécurité des biens et des personnes : Objectif : minimiser et prévenir les risques naturels, sanitaires et technologiques pour l'homme et pour la nature afin de lutter contre tout ce qui peut porter atteinte à la santé de l'homme et des espèces vivantes.

Pour aboutir à un profil « développement durable », il est nécessaire d'intégrer d'autres dimensions :

Développement économique

Développement social

Gouvernance

L'Arehn s'est attachée à intégrer dans son travail ces trois dimensions mais n'a bien sûr donné qu'un cadre de référence puisque ce n'est pas dans son domaine de compétence. Ces domaines sont à approfondir par la collectivité en partenariat avec les institutions et acteurs concernés.

Pour réaliser ce profil, l'Arehn s'est appuyé sur :

- La tenue d'entretiens individuels avec les chargés de projet de la Communauté d'agglomération
- L'analyse des documents remis par les collectivités (Contrat d'agglomération, études diverses...)
- La mise en place de groupes de travail avec les acteurs régionaux et le personnel de la collectivité
- Une recherche bibliographique (études diverses, fonds documentaire de l'Arehn...).

Dimension AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Synthèse de la dimension

Le territoire de l'agglomération de Dieppe possède un fort potentiel touristique dans des domaines très différents comme le tourisme culturel, vert ou balnéaire... L'activité touristique peut encore se développer par la qualité et la diversification de l'offre, ainsi que par une communication accrue.

Des efforts d'aménagement paysager et urbain sont réalisés pour améliorer le cadre de vie des habitants. Le réseau de transport en commun et l'accessibilité du territoire sont globalement satisfaisants.

Accueil touristique

Forces et faiblesses

- Une capacité d'accueil diversifiée et quantitativement importante (hôtellerie, gîtes, chambres d'hôtes, campings répartis de façon complémentaire sur le territoire).
- Le tourisme d'affaire est très peu développé ainsi que l'hébergement de groupe.
- Le secteur de l'hôtellerie semble peu profiter du potentiel touristique, qu'il soit "anglais" ou "continental". Il ne représente que le quart des lits touristiques.

Opportunités et menaces

- Rentrée de quelques équipements dans des démarches qualité (encore à développer).
- Augmentation éventuelle de la clientèle britannique en 2006, grâce à l'arrivée de nouveaux bateaux, plus adaptés au trafic touristique.
- Des niches de clientèles peuvent être développées (découvertes de l'environnement, pêche, sports nature, remise en forme, golf...) et le tourisme d'affaires.
- Le camping a connu un recul important ces 15 dernières années.

Tendances évolutives

Stagnation de la capacité d'accueil hôtelière ces 10 dernières années : la disparition d'hôtels indépendants ayant été compensée par la création d'hôtels de chaîne en périphérie.

Enjeux

Développement des capacités et d'une qualité d'accueil adaptées.

Développement d'une stratégie d'augmentation d'une offre de qualité (développement des hébergements de charme et de caractère).

Activités touristiques et de loisirs

Forces et faiblesses

- Une offre de loisirs diversifiée (vélo route du littoral, circuits vélo à thème dans l'arrière pays, 1 loueur de vélo, 3 centres équestres, canoë kayak sur la Scie).
- Nombreux circuits de randonnée le long du littoral et autour de la forêt d'Arques, GR21.

- Arrivée de l'avenue verte en bordure de l'agglomération.
- Une offre de loisirs de station balnéaire (golf, hippodrome, casino).
- De nombreux équipements nautiques et de plaisance (base de la Varenne, 14 régates organisées dans l'année, école de plongée, développement de sport "fun" à Pourville et Dieppe, 5000 escales par an au port de plaisance, promenade et pêche en mer proposées par 3 prestataires).
- 5 parcs et jardins dont plusieurs prestigieux et renommés.
- Animations nombreuses du printemps à l'automne.
- Un potentiel halieutique encore peu ouvert sur le tourisme.
- Pas de mise en valeur des panoramas et des paysages, pourtant remarquables (type route des paysages).
- L'offre de randonnée et de parcours cyclistes est peu promue actuellement, absence de relais information service.
- Route vélo du littoral peu sécurisée.
- L'Avenue Verte n'arrive pas encore dans l'agglomération (en projet).
- Promotion faible de l'offre nautique.
- Saturation du port de plaisance.
- Seulement une plage accessible aux handicapés (Sainte-Marguerite).

Opportunités et menaces

- Potentiel portuaire et touristique.
- Des sports mécaniques en développement (karting, quad, baptêmes en hélicoptère).
- Une offre de sport nature en fort développement.
- Paysages typés à valoriser d'un point de vue touristique.
- Un potentiel halieutique très important (le 1er du département : plusieurs parcours de pêche en 1ère catégorie sur le bassin d'Arques, pêche à la truite de mer sur l'Arques et étangs de pêche à Arques-La-Bataille).
- Le 4ème Plan Départemental de Développement Touristique offre de nombreuses possibilités de financement ainsi que la nouvelle politique en faveur du littoral (en rapport avec le tourisme).
- L'accroissement du temps consacré au tourisme de court séjour.
- Le développement des échanges avec le Canada (Nouveau-Brunswick).
- La valorisation du lien avec le East Sussex notamment via le programme INTERREG.
- Une insuffisance qualitative de l'offre de services dans le domaine du tourisme.

Tendances évolutives

La diminution de la clientèle britannique est une tendance lourde à l'échelle de la Normandie.

Enjeux

Valorisation de l'attrait de la façade littorale par une politique de qualité environnementale et de communication forte.

Amélioration de l'accessibilité aux équipements de loisirs.

Développement de la concertation entre les acteurs du tourisme pour faciliter la mise en réseau des sites et des activités.

Valorisation des produits du terroir.

Répartition de la fréquentation tout au long de l'année.

Valorisation des sites patrimoniaux et naturels emblématiques.

Ouverture du territoire sur l'Angleterre.

Développement de la notoriété et de l'image de Dieppe-Maritime.

Cadre de vie urbain

Forces et faiblesses

➤ Des efforts d'aménagement paysagers et urbains dans un grand nombre de communes (aménagement des voiries, des places, d'aires d'arrêt, enfouissement des réseaux...), particulièrement à Sainte-Marguerite (réaménagement complet du front de mer) et Offranville (aménagements paysagers végétalisés, insertion paysagère des équipements).

Enjeux

Mise en œuvre au sein de l'agglomération de Dieppe-Maritime d'une meilleure qualité urbaine et environnementale.

Définition d'une politique urbaine et environnementale, préalable à une politique foncière.

Transports

Forces et faiblesses

- Accessibilité globalement satisfaisante.
- Des accès routiers en nette amélioration et une ligne transmanche maintenue.
- Un positionnement sur l'axe Paris-Londres.
- La proximité des autoroutes A28 et A29.
- 14 lignes urbaines.
- Liaison ferroviaire unique vers Rouen (voyageurs et fret).
- Un matériel ferroviaire encore vétuste pour les voyageurs.
- Faiblesse du fret ferroviaire.
- Engorgement routier des entrées d'agglomération.
- Faiblesse de la desserte par les transports en commun des secteurs ruraux et de certaines communes importantes (comme Offranville).
- Difficultés d'utilisation du vélo (topographie, sécurité,...).
- Nuisances liées au trafic routier dans certaines communes (Martin-Église, Arques notamment).

Opportunités et menaces

- Le renouvellement progressif du parc TER.
- L'accroissement de l'influence de Rouen sur Dieppe.

Tendances évolutives

L'automobile continue d'être le moyen de transport majoritaire.

Enjeux

Conduction d'une politique de transports et de déplacements performante et innovante.

Connexion de l'agglomération aux grands réseaux de communication et de télécommunication.

Amélioration de la sécurité de tous les déplacements.

Diminution du trafic automobile.

Promotion des transports en commun, à travers des modes plus économes et moins polluants.

Politique locale

Dieppe-Maritime mène une politique de renforcement de l'image touristique du territoire et d'amélioration du cadre de vie. Elle souhaite donner à l'agglomération une « nouvelle image fondée sur une identité et une notoriété fortes », en développant une politique de communication et de promotion vers les touristes, les entreprises et les nouveaux habitants. Dieppe-Maritime a également pour axe de développement de donner à l'agglomération une qualité urbaine et environnementale plus importante.

Actions

- Soutien au développement de la capacité et de la qualité d'hébergement touristique (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, fermes-auberges).
- Réaménagement des locaux de l'office de tourisme.
- Développement de la documentation "Dieppe-Maritime".
- Conception d'une carte de randonnée de l'agglomération dieppoise au 25 000ème
- Demande de label "France station nautique" (création de nouveaux produits : point plage, animations, pass, classes de mer, jardin des mers).
- Etude "schéma de développement régional" : projet de réaménagement et d'évolution des espaces muséographiques de l'estran Cité de la Mer.
- Aménagement des anciennes gares d'Offranville et d'Arques-La-Bataille en points d'accueil touristique sur l'Avenue Verte.
- Création d'équipements de restauration et d'un bâtiment polyvalent (présentation des chevaux, guichets de jeux et salle de conférence) sur le site de l'hippodrome de Dieppe-Rouxmesnil.
- Extension à 27 trous du golf de Dieppe-Pourville et aménagement du club house.
- Complexe balnéaire.
- Aménagement de la place Mayenne à Martin-Église.
- Etude préalable et mise en oeuvre du programme d'action foncière.
- Plan de déplacement urbain (étude).
- Etude sur le pôle multimodal (transport).

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

- ➔ Pourcentage de surface consommée par l'urbanisation
- ➔ Nombre et localisation des points noirs routiers avec nombre d'accidents par an

Indicateurs d'état

Fréquentation touristique annuelle et évolution
Fréquentation annuelle des hébergements touristiques et évolution
Proportion de résidences secondaires

Nombre de brochures touristiques distribuées dans les OT et évolution
Type de population fréquentant les offices de tourisme et type d'hébergement choisi

Fréquentation annuelle des principaux sites culturels et évolution

Répartition espaces naturels, espaces agricoles, espaces urbains

Taux d'utilisation des transports en commun et évolution

- ➔ Nombre de nuitées comptabilisées par la taxe de séjour par commune
- ➔ Fréquentation des massifs forestiers
- ➔ Fréquentation du site Internet de l'agglomération et évolution
- ➔ Nombre de visiteurs par an dans les entreprises industrielles, artisanales et commerciales
- ➔ Nombre de permis de pêche, de licenciés pour les sports en eau douce
- ➔ Carte des activités de loisirs (bases de loisirs, circuits de pêches, de canoë-kayak)
- ➔ Nombre d'aménagements par massif forestier
- ➔ Surface d'espaces verts par rapport au nombre d'habitant
- ➔ Répartition des déplacements selon moyen de transport : en commun, en voiture, à pied, à vélo
- ➔ Carte des axes et flux de déplacements

Indicateurs de réponse

Capacités d'accueil selon le type d'hébergement

Km de voies cyclables par rapport à la longueur totale de la voirie, carte.

Linéaire de chemins de randonnées aménagés et évolution

Proportion des entreprises certifiées Iso 14001

Proportion des salariés du privé travaillant dans des entreprises certifiées Iso 14001

- ➔ Nombre de fermes accueillant du public
- ➔ Nombre de lits créés par type d'hébergement
- ➔ Surface forestière accessible au grand public
- ➔ Linéaire de chemins ruraux ouverts et évolution
- ➔ Longueur de cheminements de pistes équestres balisés en km
- ➔ Quantité annuelle de déchets valorisés sur les chantiers, par type
- ➔ Part des zones d'activités HQE
- ➔ Nombre de constructions HQE

Dimension **RESPECT DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES**

Synthèse de la dimension

Le territoire de l'agglomération présente une grande diversité de milieux naturels (bois, falaise, zones humides, zone estuarienne, valleuse, rivières, landes humides, coteaux calcaires...). Plusieurs dispositifs de protection sont en place pour préserver leur richesse écologique mais les aménagements humains restent une menace pour ces milieux (ex : la régression des zones humides par remblaiements ou mise en culture). Souvent méconnus du grand public et des élus, ils tendent à se réduire en nombre et en espace, ce qui exerce une forte pression sur le plan de la biodiversité.

Le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie (CSNHN) et le Conservatoire du Littoral jouent un rôle déterminant dans la gestion des sites naturels remarquables sur le territoire.

Biodiversité

Forces et faiblesses

- Présence de zones humides et de zones d'expansion de crue présentant un fort intérêt écologique et hydraulique.
- Le territoire possède une bonne proportion de surfaces classées en ZNIEFF 1 et 2.

Opportunités et menaces

- Le territoire présente un fort potentiel et une grande diversité en terme de biodiversité et de milieux naturels (bois, falaise, zones humides, zone estuarienne de la Scie, valleuse, landes humides...).
- Tendances à la diminution de zones humides par remblaiement ou mise en culture.

Enjeux

Préservation de la biodiversité des milieux remarquables.

Amélioration des connaissances naturalistes et les faire connaître du grand public et des élus.

Préservation de la « nature ordinaire ».

Protection des espaces naturels

Forces et faiblesses

- 3 sites acquis par le Conservatoire du littoral (Bois de Bernouville, Cap d'Ailly, Vallée du Dun).
- 3 sites classés ENS : le Bois des Communes, le Cap d'Ailly et le bois de Bernouville.
- Le territoire possède une bonne proportion de surfaces Natura 2000.
- Le Conservatoire des sites naturels de Haute-Normandie assure la gestion d'espaces naturels sur 3 sites du territoire (Château d'Arques, le Cap d'Ailly, le Bois des Communes).
- Un site est concerné par un arrêté de protection de biotope : le Cap d'Ailly à Sainte-Marguerite-sur-Mer.

Opportunités et menaces

↘ Certaines zones ne sont pas protégées, comme les valleuses qui sont des sites rares d'intérêt écologique mais aussi touristique. La valleuse de Vasterival connaît actuellement des dégradations dues au manque de réglementation et de moyens pour y limiter l'accès et l'entretenir.

Enjeux

Soutien de l'action du CSNHN et du Conservatoire du Littoral afin d'assurer l'entretien et la gestion de zones nouvelles.

Politique locale

Les statuts de la Communauté d'Agglomération comprennent une compétence facultative en matière de « protection des zones sensibles d'intérêt écologique ». En juin 2005, ont notamment été déclarés d'intérêt communautaire :

- la mise en place d'actions de sensibilisation et de valorisation des zones humides,
- la surveillance du milieu littoral (incluant les falaises, les plages et les valleuses en partenariat avec les relais locaux),
- le soutien aux actions de préservation des éléments du patrimoine naturel.

Dieppe-Maritime a compétence en matière de gestion et de valorisation de ses rivières, zones humides, littoraux, rivières, espaces boisés, et de son patrimoine naturel. Elle entend développer des actions de sensibilisation, de préservation, et de mise en valeur.

Liste des indicateurs

Indicateurs d'état

Nombre et surfaces en ZNIEFF, carte, répartition par type (I, II)

Surfaces et carte des zones Natura 2000

Carte des surfaces boisées

Nombre et localisation des arrêtés préfectoraux de protection de biotope

- ➔ Evolution du nombre de plantes rares et menacées
- ➔ Carte des milieux naturels selon leur sensibilité
- ➔ Part des différents peuplements par massif forestier

Indicateurs de réponse

Surface sous gestion conservatoire et localisation

- ➔ Proportion des surfaces protégées par rapport à la surface totale et évolution
- ➔ Surface sous maîtrise foncière pour les différents types de gestion environnementale et évolution (espaces naturels, gestion des risques)
- ➔ Linéaire de berges réhabilitées annuellement par végétalisation et localisation
- ➔ Surfaces des espaces naturels entretenus et localisation

Dimension PRESERVATION DU PATRIMOINE

Synthèse de la dimension

Il existe un véritable patrimoine bâti sur le territoire. La disparition du petit patrimoine bâti semble inéluctable en terrain privé si des mesures incitatives de sauvegarde ne sont pas mises en place.

Le territoire de la Communauté d'agglomération possède une diversité importante de paysages traditionnels normands. Les falaises, les valleuses et clos-masures sont un atout fort en matière de valorisation paysagère.

Patrimoine bâti

Forces et faiblesses

- Un patrimoine architectural et culturel emblématique (peintres impressionnistes ; fait historique marquant du débarquement des alliés en 1942 qui rapproche Dieppe du Canada ; quartiers anciens de Dieppe "ville d'Art et d'Histoire" ; château musée de Dieppe...).
- Nombreux monuments classés.
- Un patrimoine architectural et culturel insuffisamment valorisé et non mis en réseau localement (pas de circuit de découverte du patrimoine ; thématique de la peinture et « ville de départ de navigateurs » peu mises en valeur).
- Pas de mise en réseau du petit patrimoine.

Opportunités et menaces

- Un inventaire du patrimoine bâti est en cours d'élaboration.
- Méconnaissance du patrimoine bâti et abandon progressif par beaucoup de propriétaires privés.

Tendances évolutives

Beaucoup d'éléments d'architecture traditionnelle se trouvent en terrains privés et sont souvent abandonnés faute d'usage.

Enjeux

Valorisation et protection de la haute qualité des sites culturels et patrimoniaux.
Mise en réseau et coopérations entre les sites.
Préservation du petit patrimoine bâti qui se trouve en terrain privé afin de préserver la mémoire de l'architecture typique locale.

Paysage

Forces et faiblesses

- De nombreux points de vue spectaculaires.
- Des paysages typés : falaises, valleuses, vallées, forêts de plateaux et littorales, milieux humides.
- Faune et flore diversifiées, propres à ces milieux.

↘ Un patrimoine paysager assez méconnu.

Opportunités et menaces

↘ Le territoire dieppois présente un milieu naturel riche mais soumis à une pression anthropique diversifiée : extension des lotissements et du mitage en périphérie, banalisation des paysages.

Tendances évolutives

Les communes sont de plus en plus soucieuses de leur cadre de vie paysager.

Enjeux

Préservation des paysages typiques afin de conserver leurs fonctionnalités et pouvoir en retirer une valorisation touristique (arbres remarquables, talus cauchois, hêtraies...).

Valorisation et protection de la haute qualité paysagère de l'arrière pays.

Développement de la qualité environnementale et paysagère des zones d'activités.

Prise en compte de la gestion paysagère et de l'aménagement des entrées de ville.

Valorisation du patrimoine bâti.

Politique locale

Dieppe-Maritime mène un diagnostic de son patrimoine bâti. Une opération d'évaluation du patrimoine est menée depuis fin 2005 sur le territoire de l'agglomération. Seront répertoriés et étudiés les édifices religieux, militaires, industriels, les hôtels particuliers, certaines maisons, immeubles et lotissements.

Actions

- Etablissement d'un inventaire patrimonial sur le territoire de l'agglomération en vue de la labellisation d'une agglomération d'art et d'histoire et la mise en place d'un C.I.A.P. (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine).

Liste des indicateurs

Indicateurs d'état

Carte des entités paysagères

Indicateurs de réponse

Part des surfaces protégées réglementairement (sites inscrits et classés)

→ Nombre de sites bâtis réhabilités par type et localisation

Localisation des ZPPAUP

→ Plantation de haies par les collectivités par an et évolution

→ Nombre de km de haies entretenues par les collectivités

→ Nombre de km de haies protégées dans les documents d'urbanisme

→ Nombre de mares restaurées par an et évolution

→ Nombre de mares classées dans les documents d'urbanisme

→ Nombre de panneaux publicitaires enlevés

→ Linéaire de lignes électriques enterrées

→ Linéaire de lignes téléphoniques enterrées

Dimension

RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Synthèse de la dimension

La qualité de l'air et des eaux de surface est assez satisfaisante sur le territoire de l'agglomération. Quelques nuisances sonores existent, dues au trafic routier sur les grands axes et à un aérodrome.

Le fonctionnement des stations d'épuration est globalement bon, excepté quelques cas de débordements par forts épisodes pluvieux.

La collecte sélective des déchets se fait principalement par points d'apport volontaire.

Air / Bruit

Forces et faiblesses

- Le territoire est suivi par 1 capteur du réseau Air Normand (au Cap d'Ailly).
- La route D915 engendre des nuisances sonores mais aussi des problèmes de sécurité pour les piétons.
- Nuisances sonores liées au trafic routier dans certaines communes (Martin-Église, Arques notamment).
- L'aéroclub de Saint-Aubin-sur-Scie produit de fortes nuisances sonores.

Opportunités et menaces

- Un nouveau tracé de la RN 27 devrait traverser la commune de Tourville-sur-Arques, Arques-la-Bataille et Rouxmesnil-bouteilles et engendrer des problématiques de nuisances sonores et des impacts sur le milieu naturel (fragmentation d'habitats...).

Tendances évolutives

La pollution de l'air par les transports est en passe de devenir la source la plus importante de pollution de l'air.

Les problèmes de bruit sont de plus en plus fréquents et en partie liés au développement des transports automobiles.

Enjeux

Diminution, voire suppression, des nuisances sonores dues au trafic routier.

Contribution à la réduction des risques, des nuisances et des pollutions.

Déchets

Forces et faiblesses

- Diminution de 3,32% du tonnage entre 2004 et 2005.
- Augmentation du tri par les colonnes d'apports volontaires et de la fréquentation des déchèteries.
- Le tri des recyclables est fait par des conteneurs différenciés (points d'apport volontaire) : verre, emballage, journaux (excepté dans le centre ville de Dieppe pour les emballages et les journaux qui sont ramassés au porte à porte).

- ✘ Forte problématique de dépôts sauvages de déchets verts dans les sites naturels et les rivières.
- ✘ Une seule déchèterie est présente sur le territoire.

Eau

Forces et faiblesses

- ✔ La qualité de l'eau des rivières est assez satisfaisante.
- ✔ Un service public d'assainissement non collectif (SPANC) est en cours de constitution.
- ✔ Taux de raccordement à l'assainissement collectif élevé (89 % de la population).
- ✔ La qualité des rejets des stations d'épuration est plutôt de bonne qualité.
- ✘ Problématiques d'inondations liées à la buse estuarienne (Scie et Saâne).
- ✘ Les stations d'épuration de Tourville-sur-Arques et de Saint-Aubin-sur-Scie ne traitent pas les phosphates (qui créent des concrétions dans le lit de la rivière par réaction chimique avec le calcium).

Opportunités et menaces

- ✘ Pollutions ponctuelles liées à certains rejets des deux stations d'épuration de Tourville-sur-Arques et Saint-Aubin-sur-Scie lors de forts épisodes pluvieux.

Tendances évolutives

Les rejets dans l'eau sont de plus en plus maîtrisés et contrôlés.

Enjeux

Limitation des rejets polluants dans le milieu naturel.

Sols

Forces et faiblesses

- ✘ Il y a 4 sites pollués à Dieppe et 2 à Martin-Église.

Enjeux

Limitation de la pollution des sols en mettant en place des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Diminution des problèmes d'érosion en réhabilitant les infrastructures paysagères comme les haies, les mares, les talus...

Politique locale

Des études sont en cours pour le transfert de la compétence déchet des communes vers la Communauté d'Agglomération.

Pour 2006, Dieppe-Maritime assure la création d'un service public d'assainissement non-collectif (SPANC) ayant trois rôles :

- le contrôle de conception et de conformité des installations individuelles d'assainissement,
- le contrôle de bonne exécution des travaux,
- le contrôle de l'existant (éventuellement entretien).

Actions

- Etude générale d'assainissement des eaux usées sur le territoire de l'agglomération.
- Programme général de travaux d'assainissement des eaux usées (réhabilitation des postes de relevage, réalisation de réseau d'assainissement collectif à Sauqueville, réhabilitation des réseaux de Martin-Église et d'Ancourt, extension des réseaux selon le résultat des études, certification Iso 14001 de l'ensemble des stations d'épuration, valorisation des boues et des sables...).
- Mise en place active de la qualité des eaux de baignade.

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

- Nombre de dépassements de seuil d'ozone et des particules en suspension dans l'air par an
- Nombre des anciens sites industriels
- Nombre et localisation des sols pollués
- Répartition du gisement de déchets
 - Proportion du linéaire routier bruyant
 - Population exposée au bruit/population totale
 - Coût du traitement des déchets selon le type de traitement et évolution
 - Nombre de plaintes liées aux odeurs par an et évolution

Indicateurs d'état

- Taux de fréquentation annuel des déchèteries et évolution
- Carte des communes ayant un schéma directeur d'assainissement valide

Indicateurs de réponse

- Organisation du traitement et de la collecte des déchets
- Pourcentage de la population ayant accès au dispositif de collecte sélective et évolution
- Part du tonnage valorisé (acier, papier-carton, plastique, verre) et évolution
- Quantité de déchets produits
- Quantités collectées de déchets verts et fermentescibles et évolution
- Coût du service déchet par habitant
- Rendement épuratoire annuel des stations d'épuration pour les matières oxydables, azote, phosphore et évolution, volumes traités
- Qualité annuelle des rejets des stations, capacité
- Rendement global de dépollution du système d'assainissement collectif
- Evolution de la quantité de boues produites par station
- Part des abonnés desservis par un service certifié d'assainissement collectif et évolution
 - Part des installations neuves d'assainissement autonome contrôlées
 - Part des contrôles conformes d'installations neuves
 - Part des industriels rejetant dans le réseau d'assainissement public qui ont signé une convention spéciale de déversement
 - Évolution du parc de l'agglomération de véhicules propres (particuliers, bus, bennes à OM)
 - Linéaire de murs antibruit et emplacement

- Nombre de décharges sauvages résorbées et localisation
- Taux de conformité des boues
- Part des agriculteurs dont les bâtiments d'élevage sont mis aux normes
- Surfaces concernées par l'agriculture raisonnée et biologique et évolution
- Surfaces de culture "pièges à nitrates" et évolution
- Surfaces d'intercultures et évolution
- Part des friches réhabilitées
- Part des industriels conformes à la réglementation et évolution

Dimension

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Synthèse de la dimension

La ressource en eau est abondante sur le territoire et reste d'assez bonne qualité. Le rendement du réseau d'adduction d'eau potable est à améliorer afin de préserver la ressource. Le bilan énergétique semble difficile à faire sur le territoire. La production d'énergie renouvelable est très faible en dépit notamment d'un potentiel éolien important.

Eau

Forces et faiblesses

↗ L'eau distribuée est globalement de bonne qualité.

Opportunités et menaces

↘ Le développement d'une agriculture intensive a d'une part modifié les paysages (réduction des prairies, destruction des haies...) mais a aussi engendré des problèmes de ruissellement des eaux et d'érosion des sols avec une dégradation de la qualité des eaux superficielles et souterraines par les nitrates et les produits phytosanitaires.

Enjeux

Sécurisation des captages d'eau potable.

Énergie

Forces et faiblesses

↗ Il existe à l'échelon régional un atlas de l'énergie éolienne (potentiel éolien et zones sensibles du point de vue environnemental).

↘ Peu de connaissances sur les modes d'utilisation de l'énergie sur le territoire.

Opportunités et menaces

↗ Potentiel éolien important sur le territoire de l'agglomération

Tendances évolutives

Les projets d'énergie éolienne sont amenés à se multiplier. Ces projets devront être accompagnés d'une importante campagne de communication afin de ne pas voir l'opinion publique les rejeter.

Enjeux

Développement des énergies renouvelables et valorisation des ressources locales (solaire, hydraulique...).

Soutien au développement des techniques économes en énergie et non polluantes (transports, chauffage des bâtiments...).

Information et sensibilisation de la population sur la maîtrise de l'énergie et sur les énergies renouvelables.

Espace

Forces et faiblesses

↗ Presque toutes les communes de l'agglomération ont un document permettant de réglementer l'urbanisme : carte communale (outil adapté aux petites communes rurales), Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Plan Local de l'Urbanisme (PLU).

Opportunités et menaces

↘ Le territoire dieppois présente un milieu naturel riche mais soumis à une pression anthropique diversifiée.

Enjeux

Protection des espaces naturels et agricoles, les éléments paysagers ayant un rôle fonctionnel (haies, mares...) notamment dans les documents d'urbanisme.

Sols

Tendances évolutives

Les pratiques agricoles intensives sont sources de pollutions des sols.

Enjeux

Réduction des problèmes de ruissellement et d'érosion des sols afin de préserver la ressource en eau.

Politique locale

Les compétences de l'eau et de l'assainissement font partie des compétences optionnelles de Dieppe-Maritime depuis 2004. Elle a fait un état des lieux des opérations à mener, et elle a commencé à mettre en place différentes actions (plans de Management de l'Environnement, travaux d'assainissement, plans d'épandages, schéma directeur d'assainissement, réflexion sur l'extension des réseaux, sur la surconsommation...).

Actions

- Sécurisation des réseaux en eau potable (télésurveillance et/ou gardiennage, protection des équipements sensibles, mise en place de capteurs,...).
- Optimisation de l'utilisation des ressources en eau potable (mise aux normes des unités de production, interconnexions, renouvellement des réseaux et branchements, rendement des réseaux).

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

Proportion des analyses en conformité par captage et évolution

Volumes prélevés dans les nappes

Rejets industriels de MES et DCO

- ➔ Proportion de forages abandonnés pour cause de pollution depuis 10 ans
- ➔ Part de la population dont l'eau présente des taux supérieurs aux normes
- ➔ Carte des teneurs en nitrates dans les eaux souterraines
- ➔ Consommation annuelle par type (électricité, gaz...), par secteur (industrie, tertiaire...)
- ➔ Consommation totale du patrimoine et activités de la collectivité

Indicateurs d'état

Localisation des captages avec débit

Linéaire de cours d'eau

Carte des bassins versants

Cours d'eau par classe (DIREN)

Prix du service de l'eau

Évolution du volume d'eau potable annuel distribué par habitant

Rendement du réseau d'adduction d'eau

Évolution des niveaux de qualité des eaux de baignades

Carte du gisement éolien croisé avec les contraintes environnementales

Carte de l'état d'avancement des documents d'urbanisme

Carte géologique

- ➔ Nombre de jours-habitant de non-accès à l'eau potable
- ➔ Carte des stations de mesure des niveaux piézométriques et évolution des niveaux
- ➔ Carte des différents types d'exploitations agricoles

Indicateurs de réponse

- ➔ Pourcentage du territoire concerné par un SAGE
- ➔ État d'avancement des procédures de DUP
- ➔ Part des ouvrages hydrauliques en conformité avec la réglementation et évolution
- ➔ Rapport entre la consommation d'énergie renouvelable et la consommation totale d'énergie
- ➔ Quantité d'énergie renouvelable produite et évolution
- ➔ Nombre de formation / sensibilisation à la HQE

Dimension

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Synthèse de la dimension

La Communauté d'Agglomération de Dieppe est fortement touchée par les risques naturels : inondations, marnières, érosion des falaises...

Les risques technologiques sont présents avec 1 site SEVESO sur le territoire et trois autres sites à risque.

Risques naturels

Forces et faiblesses

➤ Toutes les communes de l'agglomération ont un Plan de Prévention des Risques (PPR) approuvé ou prescrit. Les PPR tiennent compte des risques d'inondations, aux mouvements de terrains (marnières), aux éboulements de falaises et des risques liés au littoral.

➤ Les 16 communes de l'agglomération sont concernées par les risques d'inondations. Les inondations peuvent être de différentes natures : les inondations par crue de rivière, les inondations torrentielles et les ruissellements érosifs.

➤ 10 communes sont soumises au risque de « cavités souterraines » (marnières).

Opportunités et menaces

➤ Le territoire dieppois est fortement soumis aux risques naturels, avec l'érosion des falaises de craie du littoral, les phénomènes de ruissellement d'eau et de « coulées boueuses » et les risques d'effondrement de terrain.

Enjeux

Information et sensibilisation de la population sur les risques naturels.

Contribution à la réduction des risques (notamment inondation), des nuisances et des pollutions.

Aménagement des zones inondables (zones humides, zones sensibles au ruissellement), en lien avec les actions du syndicat de bassin versant.

Risques technologiques

Forces et faiblesses

➤ Une grosse partie des matières dangereuses transite par la route.

➤ Trois communes concernées par le risque nucléaire

➤ Un établissement classé Seveso II à Dieppe

Enjeux

Information et sensibilisation de la population sur les risques technologiques.

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

Nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1982 par commune

Carte des communes à risque pour les marnières, pour les inondations

Nombre et localisation d'établissements Seveso II

Nombre et localisation d'établissements à risque

Nombre et localisation des communes concernées par le risque nucléaire

➔ Superficie de cultures de printemps par rapport à la SAU pour 1979, 1988, 2000

➔ Nombre de cavités souterraines recensées et localisation

Indicateurs d'état

Surface toujours en herbe (STH) par rapport à la SAU et évolution

Pourcentage de la population concernée par au moins 1 aléa

Indicateurs de réponse

Nombre de communes à risque présentant un document de prévention approuvé/prescrit

➔ État d'avancement des procédures dans les communes à risque (Dossier communal de synthèse...)

➔ Nombre de journées-homme d'entretien et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques par an et évolution

➔ Nombre d'exercices de prévention en milieu scolaire

➔ Nombre de cavités souterraines aménagées

➔ Nombre d'aménagements de lutte contre les inondations, réalisés par type, superficie et localisation

➔ Nombre d'établissements Seveso ayant fait l'objet d'un PPI, ayant donné lieu à une information du public

Dimension DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synthèse de la dimension :

L'agglomération présente un tissu économique assez diversifié et équilibré. Un élément clé est la redynamisation de l'activité portuaire.

Pôle d'emploi d'un bassin de vie plus large, l'agglomération est toutefois touchée par un taux de chômage important et durable.

La population présente un potentiel fiscal un peu faible pour une agglomération de cette taille. L'enclenchement d'un cercle vicieux associant perte de population, d'emplois et d'influence est à éviter.

Tissu économique

Forces et faiblesses

- Place importante de l'industrie, qui est bien diversifiée.
- Pas de secteur ni de gros établissement dominant l'économie locale au point de la rendre dépendante.
- Grande densité d'établissements de taille moyenne.
- Le secteur tertiaire s'est moins développé qu'ailleurs.
- Une activité portuaire fragilisée.

Opportunités et menaces

- La relance de la liaison Dieppe-Newhaven par le Conseil Général de Seine-Maritime.
- Potentiel foncier mutable (zone Dieppe Sud, zone Regma, zone de Rouxmesnil-Bouteilles).
- Le démarrage d'une réflexion d'agglomération en matière de développement économique.
- Des secteurs économiques comme point d'appui au développement de pôles d'excellence (agroalimentaire, plasturgie, automobile).
- Des potentialités d'emplois et de reprises d'entreprises dans le secteur de l'artisanat local.
- La mise en place de 2 nouveaux navires Transmanche réduisant à 3h30 la durée de la traversée Dieppe - Newhaven.
- Risque de marginalisation de ce pôle économique dieppois en Haute-Normandie.
- Absence de positionnement économique clair.

Tendances évolutives

Tradition portuaire très ancienne.

Enjeux

Renouvellement et réaffirmation de la vocation maritime de l'agglomération.

Développement de zones d'activités complémentaires.

Conservation ou développement de services de proximité.

Structuration, valorisation et développement de l'appareil commercial et artisanal.

Soutien de la dynamique et des projets professionnels.

Développement des conditions facilitant l'installation de porteurs de projet, et la transmission d'activités.

Agriculture

Forces et faiblesses

➤ L'agriculture est encore assez bien représentée au niveau des communes rurales de l'agglomération.

Tendances évolutives

L'agriculture des zones périurbaines est soumise à une forte pression foncière. Les exploitations sont de moins en moins nombreuses mais de plus en plus importantes, laissant place à une véritable « industrie agricole ».

Enjeux

Améliorer la communication agriculture - grand public.

Emploi

Forces et faiblesses

- Bonne résistance du secteur de l'industrie.
- Des professionnels de la formation, de l'insertion et du développement local sont engagés localement et travaillent en réseau dans le cadre du P.L.I.E..
- Taux de chômage significatif et supérieur aux moyennes départementales et régionales.
- Forte proportion de chômeurs non qualifiés (plus de 40% des demandeurs d'emploi sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés).
- Taux de chômage de 11,1% en 2003 (norme BIT), dans la zone d'emploi.
- Faiblesse du taux d'activité des femmes.
- Secteur tertiaire sous-représenté (15000 emplois).
- Le niveau de chômage est élevé et dure.
- Le chômage de longue durée est particulièrement fort et persistant (inscrits depuis plus d'un an) par rapport à la région, elle-même en tête des régions françaises sur ce critère.
- Faible potentiel d'emplois de haut niveau.

Opportunités et menaces

- Un potentiel touristique davantage valorisé dégagerait de nouvelles opportunités d'emploi.
- Ces 25 dernières années, le territoire correspondant aujourd'hui à Dieppe-Maritime a créé environ 3500 emplois : la vocation de la communauté d'agglomération comme pôle d'emploi d'un bassin de vie plus large s'est renforcée au fil du temps.
- Les 600 personnes qui relèvent du P.L.I.E. constituent une "ressource humaine" riche de potentialités non utilisées et à développer.
- Des besoins en recrutement en lien avec les prochains départs en retraite.
- Le gisement d'emplois des services à la personne.
- Des chefs d'entreprises, représentatifs de leur profession, prêts à coopérer dans le domaine de l'insertion et de l'emploi (avec des fédérations professionnelles et les chambres consulaires).
- L'enclenchement d'un cercle vicieux associant perte de population, d'emplois et d'attractivité.
- « Inadéquation » entre l'offre et la demande d'emploi car faible niveau de qualification.

- ↘ Des difficultés pour les employeurs à s'engager sur des recrutements à terme.
- ↘ Taux élevé de demandeurs d'emplois de longue durée (taux régional record).

Tendances évolutives

Chômage assez élevé depuis plusieurs décennies.

Situation plutôt défavorable de l'emploi depuis la fin des années 1970.

Les bonnes années de conjoncture économique (1997-2001) ont permis au nombre de demandeurs d'emploi de reculer sensiblement (comme ailleurs).

Depuis 2000, l'évolution de l'emploi est "dans la moyenne".

Le commerce et les services continuent de créer relativement peu d'emplois, mais la construction et l'industrie se comportent bien.

Enjeux

L'amélioration de la situation sociale de l'agglomération suppose, notamment, le retour à une réduction du chômage, tant par l'accompagnement des acteurs économiques que des demandeurs d'emploi.

Ressources fiscales

Forces et faiblesses

- ↘ Les bases des quatre taxes sont inférieures de 20% à ce qu'on observe dans les communautés d'agglomération de taille comparable au niveau national.
- ↘ Faiblesse particulièrement forte pour la taxe d'habitation (inférieur de 30%).
- ↘ Pour la taxe professionnelle, pas de très gros établissement industriel sur le territoire.

Opportunités et menaces

- ↘ Potentiel fiscal un peu faible pour une agglomération de cette taille.

Politique locale

L'un des objectifs majeurs de Dieppe-Maritime est de retrouver une vitalité de l'économie et de l'emploi, en lien avec les axes de développement retenus à l'échelle régionale. Elle souhaite ancrer Dieppe dans sa vocation de pôle régional structurant.

Dans le cadre d'un volet « insertion par l'économie », le P.L.I.E. a été mis en place pour accompagner individuellement vers l'emploi les publics les plus en difficulté.

Actions

- Réutilisation du site Regma à Arques-La-Bataille (réhabilitation de la zone industrielle existante et projet de zone d'activité nouvelle recomposée).
- Construction d'un hôtel d'entreprises sur le parc Eurochannel
- Étude de faisabilité sur la création d'un port à sec pour désengorger le port de Jehan Ango.
- Étude préalable et mise en oeuvre du programme d'action foncière.
- Étude sur le tissu commercial et artisanal de proximité dans les communes rurales de Dieppe-Maritime.
- Mise en place d'une plate-forme emploi-insertion type PLIE (juillet 2006).
- Implantation d'une maison de l'emploi sur le bassin dieppois (octobre 2006)

→ Aide à la mobilité des demandeurs d'emploi (cyclomoteurs).

Liste des indicateurs

Indicateurs d'état

Population agricole et évolution

Carte des terres en jachères / SAU, de la STH / SAU

Nombre d'exploitations agricoles

Carte des épandages d'effluents

Carte des productions agricoles

Répartition des actifs en catégorie socioprofessionnelle

Nombre d'établissements par secteur d'activité

Nombre de zones d'activité, surface occupée et disponible

Nombre d'emplois salariés, non salariés, par secteur d'activité et évolution

Richesse fiscale en €par habitant et évolution

Production par an de la criée du port de Dieppe en poids (t) et en valeur (euros)

Richesse fiscale en euros par habitant

→ Taux d'emploi (nombre d'emplois/actifs résidents) et évolution

→ Nombre d'établissements privés pour 1000 habitants (dont entreprises artisanales) par commune

→ Par an sur les zones d'activités : nombre d'emplois créés et nombre d'emplois perdus

Indicateurs de réponse

→ Part de l'environnement dans les investissements totaux et évolution

→ Proportion des exploitations signataires de démarches labellisées (AOC, agriculture biologique...)

Dimension DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Synthèse de la dimension

L'agglomération doit faire face à un faible dynamisme démographique durable (malgré un solde naturel plutôt élevé). La plupart des jeunes qui poursuivent des études quittent le territoire.

Les difficultés sociales de la population se trouvent très concentrées sur la ville de Dieppe mais l'agglomération compte une bonne part de logement social locatif.

Les dispositifs spécifiques d'urgence ou d'accueil se caractérisent par un déficit notable.

L'offre d'insertion et de formation est globalement inférieure aux besoins.

Démographie

Forces et faiblesses

- ↘ Développement démographique limité à cause d'un déficit migratoire durable.
- ↘ 26% des habitants ont moins de 20 ans (c'est un taux plus faible que celui de la Haute-Normandie).

Opportunités et menaces

- ↗ Solde naturel plutôt élevé.
- ↘ L'enclenchement d'un cercle vicieux associant perte de population, d'emplois et d'influence.
- ↘ Si les tendances démographiques se confirment (facteur migratoire défavorable, solde naturel relativement élevé, vieillissement global de la population), la population s'orienterait à la baisse.

Tendances évolutives

Faible dynamisme démographique depuis 40 ans.

Solde migratoire négatif de façon continue depuis les années 1960.

Processus de rééquilibrage au sein de l'agglomération : Dieppe a perdu 5000 habitants entre 1975 et 1999. Parallèlement, certaines communes de taille modeste ont connu un essor important, parfois assorti d'une forte croissance de l'emploi (Offranville, Martin-Église, Rouxmesnil-Bouteilles).

+ 3000 habitants seulement entre 1990 et 1999 sur l'agglomération.

Enjeux

Incitation de la population travaillant sur le territoire à y habiter.

Dynamisation de la démographie de la ville centre et poursuite de son renouvellement urbain.

Réduction des départs de jeunes diplômés et jeunes actifs.

Précarité et exclusion

Forces et faiblesses

➤ Beaucoup de communes présentent des indicateurs favorables, notamment Varengeville-sur-mer, Sainte-Marguerite-sur-mer, Martin-Église, Rouxmesnil-Bouteilles, Hautot-sur-mer, Offranville (revenus relativement élevés, chômage modéré, catégories socioprofessionnelles favorisées).

➤ A l'inverse, Arques-la-Bataille et Saint-Aubin-sur-Scie sont moins favorisées sur ces critères (revenus, chômage, CSP).

➤ Les difficultés sociales de la population se trouvent très concentrées sur la ville de Dieppe : en 1999, 80% des demandeurs d'emplois de l'agglomération sont sur Dieppe.

Enjeux

Mise en œuvre d'une politique de lien social couvrant l'ensemble des besoins exprimés.

Logement, habitat

Forces et faiblesses

➤ Taux de vacance encore modéré (6% du parc).

➤ Poids élevé du parc locatif social (28% de l'ensemble du parc de l'agglomération).

➤ La place de la ville de Dieppe dans le parc social est écrasante (la ville offre 85% des logements sociaux de l'agglomération). Mais cela ne signifie pas que les autres communes de l'agglomération aient délaissé leur rôle dans ce domaine (environ la moitié d'entre elles consacrent de 10 à 20% de logement social). Conformément aux objectifs du législateur de veiller à une plus grande mixité sociale, le rééquilibrage observé dans l'agglomération va dans le bon sens, même si "la fonction sociale" de la ville centre reste encore fortement prédominante.

➤ Les dispositifs spécifiques d'urgence ou d'accueil se caractérisent par un déficit manifeste sur le territoire.

➤ Les structures existantes (2 CHRS de 22 places chacun) sont très souvent saturées et ne permettent pas de répondre à la demande.

➤ Les structures sont concentrées à Dieppe alors que les besoins s'expriment aussi dans les autres communes de l'agglomération.

➤ Le logement pour les jeunes est déficitaire.

➤ Peu de foncier disponible dans Dieppe, donc développement d'un parc social de fait en centre ville (parc privé vétuste voir insalubre).

➤ Manques sur l'accueil « petite enfance ».

Opportunités et menaces

➤ Les documents d'urbanisme communaux totalisent plus de 400 ha de zones d'urbanisation future destinées à recevoir des logements.

➤ La ville de Dieppe pourvoit l'essentiel des logements sociaux de l'agglomération.

➤ Développement incontrôlé d'un parc social de fait dans l'agglomération, en l'absence d'une offre suffisante.

Tendances évolutives

Le fort développement du parc social est ancien, celui-ci s'est très peu renouvelé depuis une vingtaine d'années dans sa composante "logements collectifs".

Le faible renouvellement du parc social s'appuie presque exclusivement sur le développement de sa composante individuelle, dont le poids a presque doublé depuis 1990, pour atteindre actuellement environ 15% du logement social de la communauté d'agglomération.

Tendance au "dessalement" des ménages (besoin de décohabitation).

Enjeux

Développement d'une offre résidentielle adaptée.

Prise en compte des contraintes environnementales présentes dans plusieurs communes (risque d'inondation, présence de marnières), notamment à Saint-Aubin-sur-Scie.

Santé

Forces et faiblesses

✘ Les services de santé et d'action sociale sont relativement sous-représentés (accueil des adultes handicapés, des personnes âgées, aide par le travail, aide à domicile...).

Formation

Forces et faiblesses

✘ Offre locale d'enseignement supérieur limitée : les jeunes se tournent facilement vers la capitale régionale (voire d'autres pôles universitaires).

✘ L'offre d'insertion et de formation est inférieure aux besoins, elle n'est pas assez coordonnée et il manque des "maillons" pour bâtir des parcours d'insertion.

✘ Niveau moyen de formation faible : parmi les actifs de moins de 40 ans, seulement 1 sur 3 a au moins le baccalauréat et près d'1 sur 5 n'a aucun diplôme.

Tendances évolutives

La plupart des jeunes qui poursuivent des études quittent le territoire.

Enjeux

Élévation du niveau de formation de la population.

Lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme.

Développement de la formation professionnelle et continue.

Création dans l'agglomération d'un appareil de formation adapté à son potentiel.

Soutien au travail du PLIE : Faire le lien entre public formation entreprise

Culture, sport

Forces et faiblesses

✔ Un réseau dieppois très actif de bibliothèque/ludothèque et des équipements récents hors de Dieppe.

- Des initiatives de coopération entre bibliothèques déjà existantes, informellement, sur des domaines divers (publics, informatique, collections).
- Une couverture Internet haut débit généralisée sur le territoire.
- Un réseau de bibliothèques déséquilibré et un certain isolement de chaque structure.
- La proximité à l'offre culturelle n'est pas vraiment assurée sur une bonne partie du territoire.
- Une offre encore limitée en animation et activités complémentaires à la lecture.

Opportunités et menaces

- Souhait affirmé de coopération entre bibliothèques, d'un catalogue commun.

Enjeux

Aide à l'accès à la culture et aux pratiques sportives en développant des équipements adaptés et bien desservis par les transports en commun.

Mise en place des pôles d'équilibre pour remédier au déséquilibre territorial des bibliothèques (renforcement du réseau de petites bibliothèques).

Politique locale

Dieppe-Maritime souhaite engager un développement durable et solidaire de l'agglomération. L'équilibre social de l'habitat constitue une compétence majeure et obligatoire de la Communauté d'Agglomération dont le Programme Local de l'Habitat (PLH) est l'action principale. Ce programme définit sur une période de 6 ans les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et en hébergement. Il favorise le renouvellement urbain et la mixité sociale. Il a été engagé fin 2003.

De plus, un des objectifs majeurs est l'inversion des tendances démographiques observées depuis plusieurs années par le maintien dans l'agglomération des jeunes et l'arrivée de nouvelles populations.

Actions

- Prévention de la délinquance, mise en œuvre d'un CLSPD communautaire (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance).
- Mise en place d'un PLIE (600 demandeurs d'emplois accompagnés à l'emploi sur 3 ans).
- Accueil des gens du voyage : création d'une aire de grand passage.
- Le contrat de ville de Dieppe (insertion par l'habitat, par l'économie, la citoyenneté).
- La charte Agglomération-Handicap.
- Etude pour la réalisation d'un plan d'actions destiné à améliorer les parcours d'insertion au logement des publics défavorisés.
- Etude préalable et mise en œuvre du programme d'action foncière.
- Programme local de l'habitat (diagnostic, objectifs, programme d'actions).
- Fonds de minoration foncière pour le logement social.
- Mise en place de formations de l'enseignement supérieur dans le cadre d'une implantation du Conservatoire National des Arts et Métiers au sein de l'agglomération.
- Mise en œuvre d'un projet de formation dans les métiers de l'animation, du sport et des loisirs par l'orientation sur des filières concernées.

- Projet visant à conforter les pôles de vie communaux et à assurer une complémentarité de l'offre sur le territoire : les points d'accueils jeunes (Grèges, Offranville, Saint-Aubin-sur-Scie).
- Etat des lieux de la lecture publique sur l'agglomération (structures, collections, personnel, besoins, politique tarifaire unique d'accès aux bibliothèques ludothèques).
- Restructuration des locaux de l'Académie Bach et festival annuel de l'Académie.
- Stade de l'agglomération dieppoise dédié au football.

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

- Part des foyers fiscaux non imposables
- Part de la population vivant sous le seuil de précarité
- Évolution du taux de chômage
- Revenu moyen imposable des citoyens de la collectivité/Revenu moyen du département et évolution

Indicateurs d'état

Variation de la population entre chaque recensement par commune (en %)

Taux de vacance des logements et évolution

Niveau de formation des demandeurs d'emploi

Proportion de jeunes de 15 ans et plus ayant un diplôme qualifiant, niveaux de formation de la population

Pourcentage de logements sociaux et évolution

Nombre d'allocataires du RMI et évolution

Nombre de livres empruntés dans les bibliothèques/médiathèque

- Evolution de la part des moins de 20 ans, des 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 59 ans et des plus de 60 ans dans la population
- Evolution de l'indice de jeunesse
- Fréquentation des structures éducatives, culturelles et de loisirs

Indicateurs de réponse

Part des logements locatifs sociaux

- Part de la population desservie en équipements sportifs et culturels selon le type

Dimension GOUVERNANCE*

Synthèse de la dimension

Le Conseil de développement créé par la Communauté d'agglomération de Dieppe et représentatif de la société civile, est un outil participatif dynamique qui représente la forme la plus accomplie et la plus pérenne de la participation des habitants à la démarche. La démarche de coproduction associée à l'Agenda 21 représente également la volonté d'associer les habitants à la politique de l'agglomération.

Ainsi, pour permettre un meilleur partage des connaissances, la mise en place d'outils de type tableau de bord est nécessaire pour favoriser cette démocratie participative. En effet, les élus et le grand public manquent de connaissances, notamment dans le domaine environnemental.

Information et sensibilisation

Forces et faiblesses

- Dieppe-Maritime a créé son site Internet, riche en informations sur le territoire et la politique menée.
- Estran Cité de la Mer assure une vulgarisation sur le milieu littoral, notamment pour les scolaires.
- La Communauté d'Agglomération met en place un tableau de bord territorial de développement durable disponible sur Internet en 2007.
- Support d'information et de communication réguliers : Dieppe-Maritime Magazine et Flash.
- Les documents pour la communication sur l'environnement sont rares.

Opportunités et menaces

- Mise en place d'un Agenda 21 à l'échelle de la Communauté d'Agglomération.

Tendances évolutives

La nécessité de prendre en compte l'environnement et le concept global de développement durable rentrent peu à peu dans les esprits.

Enjeux

Mise en place d'actions de sensibilisation du public, sur différents thèmes portant sur la protection de la nature et de l'environnement.

Instauration d'une image nouvelle, liée aux atouts de l'agglomération (site balnéaire, arrière pays de qualité, tourisme...).

Amélioration et diversification des outils de sensibilisation de la population locale à l'environnement.

Gestion responsable et services collectifs

Forces et faiblesses

➤ Formation du personnel de Dieppe-Maritime au développement durable dans le cadre de l'Agenda 21.

Démocratie participative

Forces et faiblesses

➤ L'intérêt des acteurs socio-économiques pour la démarche de projet d'agglomération.

Opportunités et menaces

➤ La démarche d'Agenda 21 comprend des ateliers de coproduction.

Tendances évolutives

La population est de plus en plus amenée à prendre part au débat sur la politique locale. Les outils tels que les tableaux de bord permettent un partage de la connaissance des territoires et des enjeux qui y sont liés et contribuent à la démocratie participative.

Enjeux

Développement des outils pour faire participer les citoyens à la vie communale (brochures, expositions, site Internet, conférences, séminaires...).

Politique locale

En 2004, Dieppe-Maritime s'est employé à développer une stratégie de communication pour faire connaître son action et ses compétences. Le premier numéro de Dieppe Maritime Magazine (semestriel) a été diffusé fin 2004 dans les foyers de l'agglomération. La Communauté d'Agglomération a également mis en place son site Internet.

Actions

- Lancement de l'Agenda 21.
- Mise en place d'un tableau de bord territorial de développement durable.
- Mise en place du suivi et de l'évaluation finale du contrat d'agglomération, notamment par le tableau de bord territorial.
- Animation et suivi du projet d'agglomération tout en pérennisant la démarche participative.
- Dispositif de suivi, d'évaluation et de contrôle du contrat d'agglomération.
- Étude de faisabilité d'une "maison de la nature" dans le bois d'Ailly.

Liste des indicateurs

Indicateurs de pression

➔ Taux d'abstention aux élections municipales

Indicateurs d'état

Nombre d'habitants participants aux ateliers de coproduction

Indicateurs de réponse

Nombre de formations d'agent de la collectivité à l'Agenda 21

Nombre de jours de formation environnement par thème/an

➔ Nombre de communes ayant une politique d'information, de sensibilisation du public par type

* Par gouvernance, on entend l'organisation d'un nouveau mode de concertation entre la collectivité (élus et services) et ses membres (citoyens, associations, groupes divers...). Elle vise à répondre aux exigences de la transparence, de la démocratie et de la participation.